

## 4.1 Niveaux de vie

En 2014, en France métropolitaine, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 20 150 euros annuels, soit 1 679 euros par mois (niveau de vie **médian** ou D5). Les 10 % des personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 10 770 euros annuels (1<sup>er</sup> **décile** ou D1). À l'autre extrémité de l'échelle, les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 37 260 euros (9<sup>e</sup> décile ou D9). Le rapport interdécile (D9/D1) vaut ainsi 3,5. Les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la masse des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisés en détiennent 38,3 %, soit 4,4 fois plus.

En 2014, le niveau de vie médian (D5) est pratiquement inchangé par rapport à 2013 (+ 0,2 % en euros constants), poursuivant la longue stagnation observée depuis 2008. Dans le haut de la distribution, le 9<sup>e</sup> décile diminue pour la troisième année consécutive (- 0,3 %) mais le repli est nettement moins marqué que les années précédentes (- 1,8 % en 2013 et - 2 % en 2012). Dans le bas de la distribution, le premier décile se stabilise en 2014 (- 0,2 %) en lien avec le repli des revenus d'activité dans ce décile, alors qu'il avait augmenté de 1,1 % en 2013. Le reste de la distribution des niveaux de vie est en légère hausse dans sa première moitié (entre + 0,2 % et + 0,6 % entre le deuxième décile et la médiane), plutôt orienté à la baisse dans

sa seconde partie (la baisse la plus forte étant de 0,5 % pour le huitième décile). Les inégalités se stabilisent en 2014 : l'indice de Gini augmente de 0,2 point de pourcentage (de 0,291 en 2013 à 0,293 en 2014). Cette très légère hausse fait suite à un repli très marqué en 2013 (de 0,305 à 0,291).

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie médian des **chômeurs** (14 170 euros) est inférieur de 37 % à celui des personnes **en emploi** (22 320 euros). Il est également inférieur de 27 % à celui des **inactifs**. En 2014, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 20 720 euros. Les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont un niveau de vie médian plus faible : 15 540 euros, soit 25 % de moins. Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge des personnes en raison, dans un premier temps, de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière, puis, dans un second temps, de l'accroissement des revenus du patrimoine. Ainsi, en 2014, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 12 % à celui des 25-29 ans. Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : parmi les générations les plus anciennes, les femmes sont plus souvent veuves et ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

### Définitions

Le **niveau de vie** correspond au **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée » qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu disponible** comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyer imputé pour les ménages propriétaires occupants).

Si l'on ordonne une distribution de niveaux de vie (ou de salaires, de revenus, etc.), les **déciles** (au nombre de 9 : D1 à D9) sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur ou égal au 1<sup>er</sup> décile (D1), le niveau de vie des 10 % les plus aisés est supérieur au 9<sup>e</sup> décile (D9), la **médiane** D5 partage la population en deux parts égales.

**Population active, emploi, chômage** : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT (voir *fiches 3.1, 3.2 et 3.3*) au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année considérée.

### Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2014 », *Insee première* n° 1664, septembre 2016.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Voir *fiches 4.2, 4.4 et 6.4*.

## 1. Quelques indicateurs sur le niveau de vie depuis 1996

montants annuels en euros constants 2014

	1996	2002	2008	2010	2010 <sup>1</sup>	2012	2012 <sup>2</sup>	2013	2014
<b>Niveau de vie médian</b>	<b>17 280</b>	<b>19 150</b>	<b>20 370</b>	<b>20 330</b>	<b>20 200</b>	<b>20 020</b>	<b>20 120</b>	<b>20 100</b>	<b>20 150</b>
<b>Niveau de vie moyen</b>	<b>19 610</b>	<b>22 200</b>	<b>23 730</b>	<b>23 830</b>	<b>23 820</b>	<b>23 590</b>	<b>23 670</b>	<b>23 270</b>	<b>23 270</b>
1 <sup>er</sup> décile (D1)	9 190	10 680	11 290	11 000	10 970	10 760	10 670	10 790	10 770
9 <sup>e</sup> décile (D9)	32 270	36 230	38 140	38 260	37 890	37 950	38 070	37 380	37 260
<b>Rapport interdécile (D9/D1)</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>
S20 (%)	9,0	9,3	9,0	8,7	8,7	8,6	8,5	8,8	8,7
S50 (%)	31,0	31,1	30,9	30,2	30,1	30,0	29,9	30,6	30,6
S80 (%)	63,0	62,3	61,6	61,0	60,7	60,8	60,7	61,8	61,7
(100 – S80)/S20	4,1	4,1	4,3	4,5	4,5	4,6	4,7	4,3	4,4
<b>Indice de Gini<sup>3</sup></b>	<b>0,279</b>	<b>0,281</b>	<b>0,289</b>	<b>0,299</b>	<b>0,303</b>	<b>0,303</b>	<b>0,305</b>	<b>0,291</b>	<b>0,293</b>

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

2. L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) a été renouvelée en 2012. D'une part, l'impôt déduit du revenu déclaré d'une année donnée est désormais l'impôt payé durant cette même année. Il peut donc être dû au titre des revenus de l'année précédente. Auparavant, c'était l'impôt payé au titre de l'année de perception des revenus et éventuellement payé l'année suivante qui était déduit. D'autre part, les majorations de pensions de retraite pour avoir élevé trois enfants ou plus ainsi que l'avantage en nature constitué par la participation des employeurs aux contrats collectifs de complémentaire santé sont maintenant comptabilisés dans le revenu disponible mesuré par l'ERFS. Les chiffres pour 2012 sont fournis avec et sans ces modifications.

3. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie) et la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisés perçoivent 38,3 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80).

Note : la masse de niveau de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des revenus disponibles par UC détenus par les 20 % (respectivement les 50 %, les 80 %) les plus modestes. Le ratio « (100 – S80)/S20 » met en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par UC détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2014.

## 2. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'activité en 2014

niveaux de vie en euros

	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport inter-décile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>11 810</b>	<b>21 570</b>	<b>38 650</b>	<b>24 620</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
En emploi	13 020	22 320	39 500	25 570	3,0	1,8	1,7
Chômeurs	7 850	14 170	26 510	16 440	3,4	1,9	1,8
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>10 630</b>	<b>19 410</b>	<b>37 770</b>	<b>23 150</b>	<b>3,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>
Retraités	12 810	20 720	38 580	24 480	3,0	1,9	1,6
Autres inactifs dont étudiants	8 120	15 540	34 900	20 110	4,3	2,2	1,9
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>9 740</b>	<b>18 320</b>	<b>32 950</b>	<b>20 730</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>10 770</b>	<b>20 150</b>	<b>37 260</b>	<b>23 270</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

## 3. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'âge en 2014

niveaux de vie en euros

	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport inter-décile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	9 740	18 320	32 950	20 730	3,4	1,8	1,9
18 à 24 ans	8 290	17 570	32 840	20 250	4,0	1,9	2,1
25 à 29 ans	10 450	20 200	33 310	21 640	3,2	1,6	1,9
30 à 39 ans	11 190	20 670	35 370	22 680	3,2	1,7	1,8
40 à 49 ans	10 840	20 380	36 710	23 080	3,4	1,8	1,9
50 à 64 ans	11 520	22 560	43 350	26 600	3,8	1,9	2,0
65 ans ou plus	12 890	20 650	39 910	25 110	3,1	1,9	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>10 770</b>	<b>20 150</b>	<b>37 260</b>	<b>23 270</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.